

## DU SACRÉ AU PROFANE

Variations sémantiques sur quatre thèmes :

### CÉLÉBRATION, CÉRÉMONIE, RITE, CULTE

LA présente étude s'appuie sur la documentation amassée par le « Trésor de la langue française » à Nancy. On sait que cet organisme, créé par le C.N.R.S. et dirigé par M. le Recteur Paul Imbs, a pour mission d'« engranger » les mots de la langue française qui ont vécu depuis les origines jusqu'à nos jours. Sa tâche, même si elle se limitait aux grands textes littéraires, dépasserait l'imagination et elle la dépasse dès aujourd'hui, en effet : une visite au Trésor laisse pantois. Les fiches sont déjà rassemblées par millions. Un nombreux personnel dépouille les textes et les distribue en citations cohérentes sur des cartes perforées qui seront traitées par ordinateur. On conçoit que dans quelque temps un inventaire exhaustif de la langue française — exhaustif pris dans son sens vrai : qui épuise jusqu'au bout — soit réalisé. Il l'est déjà par tranches et c'est le résultat partiel d'une enquête elle-même partielle que nous livrons ci-dessous. L'adjectif « partiel » doit être en effet répété : d'une part les mots qui pourraient nous intéresser dans une recherche sur l'emploi profane du vocabulaire religieux en français moderne ne sont pas encore, dans leur totalité, l'objet d'un dépouillement systématique, à Nancy. Il s'en faut de beaucoup. Par exemple, le vocable « liturgie » qu'il serait très opportun d'étudier, est en cours de recensement. D'autre part, les ouvrages dépouillés sont assurément importants et dus à d'excellents auteurs, mais ils restent en nombre forcément limité.

Cependant la présente enquête, même bornée à un nombre partiel d'ouvrages et à un nombre très partiel de mots, peut passer pour à peu près complète, à l'intérieur de ces limites : on découvre, en effet, à feuilleter pour un seul vocable tel catalogue dressé à partir d'une cinquantaine de livres contemporains, que ces milliers et milliers de citations



finissent par couvrir un champ sémantique d'une immense étendue, et l'on en vient à se demander s'il reste encore une signification non incluse au catalogue... Tels ces dessins que les policiers superposent pour obtenir ce qu'on appelle improprement un « portrait-robot » et qui est à vrai dire un « portrait-synthèse », les petits textes accumulés profitent à la longue, non sans bavures, — le plus souvent significatives — les contours des notions, parentes mais diverses, que l'on exprime par le même mot.

Ajoutons que l'enquête, portant sur un demi-siècle de langage écrit, demeure dans une perspective que les linguistes appellent « synchronique ». Il faudrait pouvoir la compléter par des recherches « diachroniques », c'est-à-dire qui présentent l'évolution de chaque mot depuis les origines. On comprendra qu'une telle recherche excéderait les limites du présent travail. Puisse le modeste essai offert ici suggérer non seulement la possibilité mais l'utilité d'un examen complet, — à la fois en profondeur historique et en extension contemporaine, — de ce vocabulaire des manifestations collectives, à la double valeur religieuse et profane. Son importance est indéniable dans un monde qui se « socialise » de plus en plus. De nos jours, être ensemble, travailler, endurer, se distraire ensemble, deviennent des impératifs subis avec une faveur qui varie selon les milieux et les tempéraments. C'est ainsi qu'au pèlerinage d'autrefois a succédé le tourisme de masse, exemple parmi d'autres de cette laïcisation des démarches collectives, que l'on observe à la fois dans le comportement de l'homme moderne et dans son langage, — en attendant que se réalise un rêve dont on discerne le schéma dans le programme de telle idéologie à la mode et qui participe, par son caractère plus ou moins absurde, de la gratuité apparente des manifestations collectives de la foi, le rêve d'une ère nouvelle, définie par la « fête » quotidienne de l'humanité.

### **Célébrer, célébration.**

Le verbe « célébrer » est un dérivé savant du latin *celebrare*, lui-même issu de l'adjectif *celeber* qui traduisait la notion de « lieu fréquenté par une foule nombreuse », rassemblée notamment pour une fête. Au 13<sup>e</sup> siècle « célébrité » signifiait « fête solennelle ».

En français moderne, le sens premier de « célébrer » est d'« accomplir solennellement », en particulier les cérémo-



nies du culte. Puis, par élargissement, « célébrer » est devenu synonyme de « glorifier », « louer », « exalter ».

On célèbre un mariage, un office, un jubilé, des funérailles ou des obsèques, mais aussi un événement, une victoire et puis toutes sortes de personnes physiques ou morales, dignes de vénération ou d'admiration.

La double valeur du verbe est illustrée par ces deux emplois à peu près contemporains : Léon Bloy parle dans son *Journal* d'un événement « qui devrait être célébré par les carillons de toutes les églises paroissiales » et Anatole France relate que « Putois fut célébré comme un grand abatteur de quilles ».

Le plus souvent, « célébrer » garde de sa valeur primitive une sorte d'*aura* quasi religieuse. Ainsi Barrès dans *Mes Cahiers* déclare : « J'ai célébré Venise et Tolède ». De même t'Serstevens : « J'aime et j'ai célébré la cité dioclétienne de Spalato. » Huysmans dans *A Rebours* dit de Tristan Corbière qu'il a « célébré la mer de Bretagne » et Pesquidoux dans le *Livre de raison*, parle de « ce geste antique du semeur si souvent célébré ». « On a remarqué souvent, écrit Alain, dans ses *Propos*, que Chopin a célébré par ses polonaises ou ses valse les malheurs de sa patrie. » Apollinaire évoque dans *Alcools* « l'oiseau roc célébré par les conteurs et les poètes ».

Paul Claudel, dans *La Ville*, donne à « célébrer » une valeur presque liturgique lorsqu'il écrit : « Quel concert célébré derrière les ténèbres ? » Appliqué à un écrivain, un penseur, un poète, le verbe prend également un sens révérentiel, à tonalité presque religieuse, ainsi sous la plume d'Alain (*Propos*) : « On a célébré Spinoza ces jours passés » ou, sous celle de Paul Ricœur (*Philosophie de la Volonté*) : « *L'amor fati* célébré par Nietzsche ». Lorsque la tonalité religieuse disparaît et que le verbe se laïcise, une nuance de respect sinon de dévotion reste perceptible, ainsi dans cette phrase de Guéhenno relative à Jean-Jacques Rousseau : « Contre le préjugé social, il avait célébré la passion comme la vérité ou la vertu. »

Barrès, dans *Mes Cahiers*, marque une gradation intentionnelle entre les trois participes qualificatifs : « Une assertion est approuvée, célébrée, reconnue comme une vérité », la deuxième étape, après l'approbation, prenant valeur de sanction quasi sacramentelle, préparatoire à la reconnaissance définitive.

Enfin, lorsque Péguy écrit, dans *Victor-Marie comte Hugo*, « Cette île sera célèbre et célébrée entre toutes les îles »,



le rapprochement entre l'adjectif « célèbre », strictement profane, et le participe « célébrée », à implication nettement religieuse, devient tout à fait significatif : le jeu de mots est rendu plus transparent encore par la construction du complément « entre toutes les îles », qui fait penser à la formule : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes. » Le passage du « célèbre » au « célébré » prend alors toute sa valeur.

Chose curieuse, le dérivé « célébration », employé comme par système et non sans humour par tel aimable auteur qui va jusqu'à célébrer l'andouille, n'a jamais que des résonances relativement graves, à la limite du religieux. Ainsi Alain note bizarrement dans ses *Propos*, au sujet de la guerre : « C'est la messe de l'homme ou la célébration de ce qui est propre à l'homme. » Paul Ricœur, dans sa *Philosophie de la Volonté*, parle d'une « célébration par tout le corps de cette pensée confuse qu'il développe dans sa profondeur », et Péguy, dans *Eve*, chante « la célébration des beaux jours de la vie ». Le mot appelle souvent un qualificatif appartenant au registre spirituel. Aussi Guéhenno écrit dans son *Journal* : « Si je leur chantais la chanson du retour par quelque célébration lyrique de la vie. » Plus appuyée encore, sous la plume de Julien Gracq, dans *Le rivage des Syrtes*, une notation proprement religieuse surgit, comme appelée par l'*aura* qui entoure « célébration » : « Si invraisemblable que pût paraître, dans une telle soirée, la célébration à découvert de cette très intime liturgie amoureuse. » Ici la boucle est, si l'on peut dire, fermée, et les deux vocables, liturgie et célébration, manifestent par leur rapprochement une parenté d'ambiance originelle.

### Cérémonie.

L'étymologie latine de ce mot pose problème. D'où vient *caerimonia*, écrit parfois *caeremonia*, employé souvent au pluriel *caerimoniae* et qui a donné naissance, à basse époque, au neutre *caerimonium* ? Du nom de la ville de Caere ? C'était, chez les Romains une interprétation erronée mais courante. Est-ce un mot étrusque ? De toute manière, dès les origines, le sens est clair : il s'agit de démarches collectives à caractère sacré.

En français moderne, « cérémonie » est le type même du vocable à double valeur, religieuse et profane : on parle de cérémonie expiatoire, funèbre, de sacre ou de mariage,



et puis on fait des visites de cérémonie, on porte une toilette ou des habits ou un uniforme de cérémonie, pour se rendre par exemple, à une réception officielle que dirige un « maître des cérémonies ». Notons que le personnage désigné par cette dernière formule est de moins en moins présent sur les lieux du culte : la liturgie communautaire moderne se dispense d'un « maître des cérémonies », et lui préfère un animateur, cleric ou laïc. Cependant l'emploi religieux du terme est attesté encore dans une littérature relativement récente. Ainsi Huysmans, dans l' *Oblat*, nous montre « l'abbé entouré des chapiers, des maîtres des cérémonies, des céroféraires, du porte-bougeoir ». On peut d'ailleurs se demander si, dans l'esprit de Huysmans, une liaison sémantique secondaire ne s'établissait pas entre « cérémonie » et « cierge ». On s'en convainc à lire cet autre passage de *L'Oblat* : « Le maître des cérémonies, l'office de céroféraire qui sait porter le flambeau bien droit. »

D'une manière générale, la « cérémonie » profane se caractérise par son ampleur et par le nombre de ses participants. D'où une double valeur du mot quand il est employé dans un contexte religieux : à Notre-Dame, un Te Deum ou des funérailles nationales, c'est toujours une cérémonie. Un mariage discret est encore une cérémonie mais à partir du moment où cette cérémonie se déroule dans la plus stricte intimité, on ne fait plus allusion en la mentionnant, à rien d'autre qu'à la messe ou à la bénédiction nuptiale. En revanche, à Notre-Dame, c'est le cortège et ses fastes qui correspondent à la notion de « cérémonie », plus que l'office proprement religieux.

« Dans l'intimité » a justement pour synonyme — à la limite — « sans cérémonie ». « Faire des cérémonies », c'est manquer de simplicité. « Pas de cérémonie entre nous » dira-t-on pour réclamer une ambiance cordiale. Quand Léon Frapié parle dans un passage de *La Maternelle* d'une « plainte à M. l'Inspecteur sur du papier de cérémonie », on discerne chez lui comme un sourire et presque une taquinerie. En allant un peu plus loin on arriverait au dérivé « cérémonieux » qui est à la limite du péjoratif et se présente comme un synonyme d' « obséquieux ». Ici tout lien avec la valeur religieuse primitive du mot est rompu.

Que « cérémonie » soit d'un emploi profane très répandu, une enquête rudimentaire le prouve. On notera cependant que ce mot garde souvent un caractère plus ou moins « sacré ». François Coppée évoque, dans *La bonne souffrance*, « l'émouvante cérémonie d'un départ de mission-



naires », comme si tout départ et surtout un départ de ce genre avait une signification liturgique. A preuve cette curieuse notation qu'on trouve dans le *Poil de Carotte* de Jules Renard : « Violone reçoit son congé. C'est un touchant départ, presque une cérémonie. »

On ne s'étonnera pas d'entendre Renan s'interroger, dans *l'Avenir de la Science* : « Le monde est-il un cimetière ? La vie, une cérémonie funèbre ? » Lorsque Louis Aragon évoque dans *les Beaux Quartiers*, « la cérémonie annuelle du mur des Fédérés » c'est presque à un pèlerinage qu'il pense. De même certaines manifestations purement laïques, notamment militaires, sont empreintes d'une gravité quasi religieuse. Jacques Rivière va même jusqu'à écrire, dans sa correspondance avec Alain Fournier : « Quelle capacité d'émotion renferme une cérémonie : le salut au drapeau, le défilé... » Bien mieux, certains épisodes de la vie militaire sont assimilés aux fastes religieux : Clemenceau écrivait, en 1899, dans *Vers la réparation* cette phrase : « Esterhazy, escroc, faussaire et traître, acquitté en cérémonie par un conseil de guerre unanime » et, dans *l'Iniquité*, en cette même année 1899 : « Cavaignac sait bien qu'avant la cérémonie de la dégradation, et pendant et après, Dreyfus n'a cessé de crier qu'il était innocent. »

A noter que le mot « cérémonie », qu'il s'agisse d'un contexte militaire ou universitaire, peut prendre une résonance sinon péjorative — toute idée de cérémonial excessif étant exclue — du moins ironique : c'est le fait même de la cérémonie qui prête à sourire. Ainsi dans *Kiel et Tanger* de Charles Maurras, en 1914 : « Que ferait-on d'un Conseil de la défense nationale ? La " cérémonie " (les guillemets sont de l'auteur) aurait lieu une fois l'an, pas plus, a ricané M. de Galliffet. » De même Jules Romains, dans *Les Copains*, écrit sur un ton d'amusement : « Le programme de la cérémonie comportait d'abord la *Marseillaise* par la musique militaire », et Péguy ironise aussi, non sans une pointe de férocité, lorsqu'il écrit dans *L'Argent* : « La Sorbonne appelait M. Poincaré en Sorbonne pour apporter à la cérémonie Lavisse une consécration. » Ironie encore, mais souriante, celle-là, sous la plume de Marcel Pagnol, dans *Marius* : « Tu voudrais peut-être une cérémonie à chaque voyage de ton sabot ? » Ou bien ironie taquine sous la plume d'André Gide, dans *Geneviève* : « Le café de papa était une cérémonie collective mais il était seul à en prendre. »

Parfois le mot qui nous occupe est l'objet non seulement



d'une présentation péjorative mais d'un refus. Sartre, dans *Les Mots* déclare : « Notre vie n'est qu'une suite de cérémonies et nous consumons notre temps à nous accabler d'hommages », à quoi Simone de Beauvoir ajoute, comme en écho, cette confidence, dans ses *Mémoires* : « Je refusais les hiérarchies, les valeurs, les cérémonies, par lesquelles l'élite se distingue », exprimant l'aversion que G. Duhamel, dans *Les Maîtres*, prête à l'un de ses personnages : « Je te l'ai dit cent fois : les cérémonies officielles m'inspirent une sorte d'horreur. »

A l'opposé, le général de Gaulle donne à la notion de « cérémonie » une valeur tellement positive et significative qu'il écrit dans ses *Mémoires (Le Salut)* : « Les rapports, les audiences, les inspections, les cérémonies, mille signes me font voir que le pays se ressaisit. » Aucune précision ne lui semble nécessaire. De même lorsqu'il écrit un peu plus loin : « Churchill ajouta qu'il était impressionné par le bon ordre des cérémonies. » On devine desquelles il s'agit et le doute n'est plus possible, quand on lit, dans le même ouvrage : « Ce jour-là, comme toujours en de telles cérémonies, je quitte par intervalles le cortège officiel. » Parfois le mot caractérise de manière assez inattendue des manifestations auxquelles il ne semblerait pas du tout correspondre. Ainsi, dans les *Mémoires* on lit encore : « Imposante séance de danses et de chants folkloriques. Pendant ces cérémonies, M. Molotov ne nous quittait pas. »

On perçoit, dans ce dernier exemple, la résurgence d'une valeur quasi religieuse attribuée au mot « cérémonie » : il caractérise une démarche collective soumise à un certain ordre et l'on ne s'étonnera pas de le trouver très souvent employé en relation plus ou moins lâche avec le mot « rite ». Ainsi, dans *Les Mots* de Jean-Paul Sartre, ce parallélisme significatif : « Les mots déteignent sur les choses, transformant les actions en rites, les événements en cérémonies. » Sartre considère-t-il qu'il y a, entre le rite et la cérémonie, un écart semblable à celui qui sépare l'action de l'événement ? Il ne faut peut-être pas aller trop loin dans l'analyse. Bergson lui-même, lorsqu'il écrit dans *Les Deux Sources* : « Il n'y a pas de religion, sans rites et cérémonies », — ce groupe binaire est souvent repris, — opère-t-il une distinction significative ? Les deux mots ne sont-ils pas, en quelque manière, interchangeables ? Ils le sont assurément pour Jean Guéhenno lorsqu'il écrit dans son *Journal* : « La grand-messe, le jour de Pâques, est une des cérémonies rituelles du village. » Il aurait pu tout aussi bien nous



dire qu'elle était un rite, mais comme il lui manquait un adjectif issu de « cérémonie » — « rite cérémoniel » n'aurait pas convenu — il a préféré l'autre suite de mots, l'adjectif « rituel » ne marquant ici que la périodicité, la régularité banale de la cérémonie. Il est amusant de trouver, sous la plume de Charles Péguy, une phrase capable d'illustrer et de confirmer cette analyse. On dirait d'une glose explicative : « La vendange est une institution, une cérémonie rituelle, annuelle, anniversaire » (*Victor-Marie comte Hugo*). L'insistance apparaît d'ailleurs superflue et de pure rhétorique.

Que les mots « cérémonie » et « rite » se trouvent souvent accolés sans que leur différence spécifique soit nettement marquée, c'est un fait aisément constatable. On en citerait des exemples nombreux. En voici un, très significatif, offert par Maurice Blondel (*L'Action*), qui note, au sujet de la superstition : « On y remarque ce besoin de rites et cette contrefaçon des cérémonies d'un véritable culte. » On pourrait lire tout aussi bien, — sans que le sens général fût altéré : « Ce besoin de cérémonies et cette contrefaçon des rites. » De même, Renan écrit dans *L'Avenir de la Science* : « La prière devient mécanisme, le culte une cérémonie, les formules une sorte de cabalisme. » Ce qu'il y a de très curieux à constater, dans cette triple série d'éléments binaires, c'est que « prière », « culte », « formules » appartiennent au registre supérieur. Respectivement, « mécanisme », « cérémonie », « cabalisme », représentent autant de dégradations sinon d'avilissements de leurs homologues. Tout à l'heure, pour Blondel, la superstition — registre inférieur — était la contrefaçon de la « cérémonie », — registre supérieur. Pour Renan, c'est le « culte » qui reste haut placé, et la « cérémonie » qui en devient une sorte de caricature.

Si le mot « rite » s'accrole volontiers au mot « cérémonie », on conçoit que le mot « religion » connaisse le même sort. Alain, par exemple, observe dans ses *Propos* : « Très sage coutume des Chiliens pour qui un repas était une cérémonie de religion, exactement une sorte de prière, un bénédicité en action. » Faut-il que le mot « cérémonie » se soit laïcisé pour qu'Alain éprouve le besoin de le déterminer par le complément de « religion » afin d'éviter toute incertitude !

Il faudrait, naturellement, serrer de plus près le problème et inventorier par une enquête qui prendrait l'aspect d'une véritable monographie, ces variations sémantiques suivant les contextes et les thèmes du mot « cérémonie ».



Notons, pour terminer, une curieuse résurgence du caractère religieux qu'avait primitivement ce mot, et dans des emplois cette fois non pas laïcisés, touchant des démarches solennelles et collectives, militaires ou autres, mais dans un emploi singulier et proprement philosophique : le vocable « cérémonie » recouvre ici la notion d'un événement, d'un spectacle, d'un phénomène naturels mais empreints d'un mystère quasi surnaturel. Par exemple Guéhenno, évoquant dans son *Journal* un coucher de soleil et un ciel d'une « inaltérable pureté », observe qu'il s'agit de la « plus vieille cérémonie du monde », tel Saint-Exupéry qui, dans *La Citadelle*, décrit « la cérémonie du coucher de soleil sur la mer ». Barbusse, dans *Le Feu*, lie à l'espoir insensé : « la guerre va finir », cette promesse de bonheur qu'offrent « la campagne, la cérémonie des saisons ». Le même animisme peut prendre une coloration d'angoisse, ainsi dans le passage du *Journal* de Julien Green : « Partout cette mousse, jetée sur les arbres comme pour une cérémonie maléfique, endeuille un ciel d'un bleu triomphal. »

Le mot se trouve, ici et là, coupé de ses connotations sociologiques. Il l'est aussi dans certains emplois où, en apparence, il correspond à une « situation » de présence collective humaine. Lorsque Merleau-Ponty, par exemple, écrit dans sa *Phénoménologie de la perception* : « L'enfant ne sait pas encore parler le langage de l'adulte : la cérémonie linguistique qui se déroule autour de lui n'a pas de prise sur lui », on aurait tort d'interpréter cette formule comme traduisant la notion d'on ne sait quels fastes de conversation entre adultes. C'est plutôt du mystère du langage qu'il s'agit. Un même sentiment de mystère mais relatif au comportement humain, en général, est exprimé par Jean-Paul Sartre quand il écrit, dans *Les Mots* : « L'homme est un être de cérémonie. »

Mais l'être humain n'est pas seul détenteur de mystère, s'il faut en croire Maeterlinck qui célèbre, dans *la Vie des Abeilles*, « la dangereuse cérémonie du vol nuptial ».

### « Rite ».

Que « rit », (cette graphie archaïque est employée uniquement dans un texte religieux), et « rite » dérivent du latin *ritus*, voilà qui ne nous apporte rien de bien enrichissant. Et pourtant à quelles étranges considérations pour-



rait-on se livrer en remontant, au-delà de *ritus*, à la racine indo-européenne d'où il provient pour examiner ensuite les divers mots issus de cette même racine ! On trouverait aussi bien *artus*, « articulation » en latin, et *ars* « façon d'agir, arrangement », *arithmos* « nombre » en grec ancien et *ararein* « arranger » ainsi qu' *arété* « vertu » et puis, en russe, *riad* « rangée, série »... D'où il appert que la racine primitive, caractérisée par un *r* et une dentale, correspondait à la notion générale d'arrangement, d'ordre (et *ordo* latin en dérive peut-être), d'organisation.

A Rome la définition du *ritus* est claire : *est mos comprobatus in administrandis sacrificiis*, « c'est la coutume approuvée dans la manière d'administrer, de célébrer les sacrifices ».

Cette valeur est, naturellement, constante dans le langage religieux de notre temps.

On parle de rites millénaires, de rites magiques ou de rites secrets. On a beaucoup parlé, au 18<sup>e</sup> siècle, des rites chinois. On parle aussi des rites orientaux, des rites d'initiation ou des rites funéraires. Et même Edmond Rostand, dans *Cyrano de Bergerac* étend la notion de rite à une démarche qu'un liturgiste, même peu sévère, ne considérerait pas comme telle :

Au sortir de la messe ayant, selon le rite,  
Vu celle qu'il aimait prendre de l'eau bénite...

Julien Gracq, dans *le Rivage des Syrtes* écrit avec plus de justesse : « Un rite séculaire exige qu'on se couvre en signe d'exécration pour la mémoire d'un traître. »

Parfois, le mot « rite » traduit l'idée de « religion », tout simplement, ainsi qu'il apparaît dans ce passage de la *Correspondance* entre Alain Fournier et Jacques Rivière : « Mallarmé a fait une étude là-dessus. Il cherche quel rite remplacera les rites chrétiens. Il parle des fêtes, de la musique et de la poésie. »

Parlant des rites proprement catholiques, le Père Teilhard de Chardin évoque, dans *le Phénomène humain*, « l'énorme édifice de rites, de hiérarchie et de doctrines que représente l'Eglise ». La gradation des termes est à observer : elle va du moins important à l'essentiel. Il est intéressant de noter ce fait : le rite, les rites, même pour des théologiens « traditionnels », se situent, si l'on peut dire, au bas de l'échelle. On ne s'étonnera pas de constater que ces vocables, une fois insérés dans le langage profane, prennent le



plus souvent une valeur péjorative. Ils prennent déjà cette valeur sous la plume des laïcs qui les emploient dans leur acception proprement religieuse. Ainsi, on ne discerne guère de sympathie excessive dans ce *Propos* d'Alain : « Je reconnais ici comme en toute religion, les rites, les prêtres et les fanatiques. » Lorsque Saint-Exupéry prête à Rivière, dans *Vol de nuit*, cette réflexion : « Le règlement est semblable aux rites d'une religion qui semblent absurdes mais façonnent les hommes », on peut estimer la comparaison élogieuse, si du moins l'on songe qu'elle est attribuée à un « chef », mais en elle-même elle n'est pas d'une orthodoxie très sûre et ne manifeste assurément aucune intelligence intime des rites religieux. Autre comparaison, et plus surprenante encore, sous la plume de Paul Bourget dans ses *Essais de psychologie* (Charles Baudelaire) : « Il y a tout un décor du vice parisien, comme il y a tout un décor des rites catholiques. »

Quant un incroyant regarde, du dehors, l'Eglise et sa liturgie, il prend bien souvent l'attitude définie par ce passage de Malraux dans *l'Espoir* : « L'Espagne catholique, je ne l'ai jamais vue. J'ai vu des rites et, dans l'âme comme dans la campagne, un désert. » Il est vrai que tout rite, même le plus important, déconcerte le spectateur qui n'y participe pas. Déjà un croyant sincère n'est pas tellement sensible à la casuistique un peu artificielle qu'André Billy expose dans *Introïbo* : « Si tout en accomplissant les rites requis, l'évêque avait la volonté de ne pas accomplir ce que les rites signifient, serait-on consacré par les seuls rites, sans le concours volontaire et positif du consécrateur ? » Certes le vieux problème de l'efficacité *ex opere operato* a longtemps occupé les spécialistes, mais l'on peut douter de l'intérêt qu'il susciterait à notre époque. En revanche on peut être certain que le caractère parfois artificiel de ce genre de débats est à l'origine de la nuance le plus souvent péjorative qu'a prise le mot « rite » dans le langage profane. Dans les meilleures circonstances, ce caractère péjoratif n'est pas accusé. Ainsi pour la comparaison que l'on trouve chez Duhamel (*Cécile parmi nous*) : « Nous autres, murmurait Laurent, nous autres gens de science, nous avons aussi nos dieux, nos rites, nos dogmes, nos lois et d'étonnantes liturgies. » Le parallélisme demeure respectueux. Il n'en va pas de même dans un texte comme celui-ci (*La Joie*, de Bernanos) : « Une sorte de rite sans conséquence, un rite ingénieux enfin, une simple formalité » où l'estime que l'auteur accorderait sans doute à un rite véri-



table fait place au mépris pour une formalité profane, laquelle porte cependant le même nom. Barrès lui non plus ne montre aucune indulgence pour le rite devenu laïcisé : « Plus on s'enfonce dans la laïcité, plus tout devient rite. Nous sommes une société rituelle : le Soldat inconnu... » Encore qu'ici l'on puisse se demander si justement Barrès ne constate pas avec une certaine complaisance la persistance du rite dans une société qui n'est plus chrétienne : mais ce qu'elle garde du christianisme n'est pas l'élément le meilleur... A la limite extrême de la dégradation, le mot « rite » devient synonyme de « routine ». Il est un signe de déchéance. Ainsi lit-on dans *Terre des Hommes* de Saint-Exupéry : « Tu t'es roulé en boule dans ta sécurité bourgeoise, tes routines, les rites étouffants de ta vie provinciale. »

Cependant, avant d'en arriver là, la langue courante emploie « rite » dans des acceptions un peu plus nobles. Ce mot recouvre, par exemple, la notion de démarches collectives et traditionnelles qui ne sont pas forcément de nature médiocre. Paul Morand, dans *Londres*, nous montre, par exemple, des « promeneurs de toutes classes, accomplissant un rite annuel : l'hommage de Londres à la belle saison. » Parfois le rite, élément d'ordre social, est considéré comme une bonne chose. Alain parle, dans ses *Propos*, des « puissants effets de l'attitude, du rite, disons de la politesse ». Le voisinage, ici, n'a rien d'offensant. Parfois aussi le rite acquiert la dignité d'une liturgie profane. Joseph de Pesquidoux, dans *Le Livre de raison*, écrit : « Point de foire complète sans une course sur le parcours. Cela est un rite, aussi vieux que les chemins eux-mêmes. » Il parle ailleurs des gestes paysans qui ont « la gravité d'un rite : c'est comme une initiation rustique ». Et même un Saint-Exupéry chez qui nous avons trouvé le mot « rite » associé à des notions peu flatteuses, n'hésite pas à écrire, dans *Terre des hommes* : « ce matin-là, à l'aube de mon premier courrier, je me soumettais à mon tour aux rites sacrés du métier. » L'adjectif, ici, n'est pas sans quelque résonance grave, même s'il forme locution spontanée et s'il est porteur d'une légère implication humoristique.

Dans un passage des *Célibataires* de Montherlant, nous trouvons le mot « sacré » rapproché encore du mot « rite », mais ici l'intention d'humour est plus appuyée et avoisine la parodie : « Certain arbre, sorte d'arbre sacré, contre lequel c'était un rite que les messieurs se soulageassent. »

Cependant la laïcisation peut aller loin, et notamment



quand il est question, comme dit Paul Bourget, dans *Nos actes nous suivent* de ces « petits rites de la vie quotidienne », lesquels n'inspirent aucun respect à Jouhandeau lorsqu'il écrit dans *M. Godeau intime* : « Elle ne tenait ni à l'argent ni au boire ni au dormir, ni à ne plus avoir faim, ni à sa parure. Tous ces rites de la vie elle les accomplissait distraitement. » Parfois, respecter les rites est synonyme de jouer une comédie hypocrite. Ainsi nous lisons dans *La Conspiration* de Paul Nizan : « Sa sûreté de jugement, cette connaissance parfaite des rites, des gestes, des phrases, sa voix et son rire étudiés comme un chant » et nous comprenons que les « rites » entrent dans cette vaste catégorie des gestes que l'on étudie comme on ferait d'une leçon, et que l'on accomplit, sans liberté vraie, par conformisme social. C'est justement la notion de conformisme social qui correspond le mieux, dans beaucoup de cas, à l'idée de « rite ». Ainsi Elsa Triolet nous présente, dans *les Amants d'Avignon*, « les gens qui s'en allaient, les bras ballants, et semblaient accomplir un rite. » Renan, d'ailleurs, consacre cette valeur du mot en affirmant dans un de ses *Drames philosophiques* : « Les rites sont nécessaires à l'homme en société. C'est la société qui les veut. » Toute société a beau les vouloir, ainsi que l'affirme à sa manière Paul Valéry, dans son *Discours au collège de Sète (Variétés IV)* en parlant d'un « milieu qui a ses lois, ses rites, ses coutumes et une curieuse diversité des hiérarchies », il n'en reste pas moins que pour beaucoup de gens, ces contraintes sont pesantes et sans valeur. D'où un grand nombre de textes que l'on pourrait citer, où le mot « rite » et la notion « sociale » qu'il traduit sont assez mal vus. Simone de Beauvoir écrit dans *Les Mandarins* : « Il ignorait les phrases toutes faites et les rites de la politesse », ce qui ne prend guère allure de compliment pour lesdits rites. Dans les *Mémoires* du même auteur on trouve cette déclaration qui prend allure, cette fois, de précepte : « Ne pas considérer comme insurmontables, les règles, les rites, la routine. » Et toujours sous la plume de Simone de Beauvoir, on trouve encore ce même rapprochement de mots : « Les conventions et les rites, ces routines m'ennuyaient. » Que le rite s'apparente à la routine, même de qualité, c'est l'évidence que prouveraient maintes citations, celle-ci, par exemple, de Claude Farrère : « cérémonial analogue et conversation protocolaire selon l'immuable rite international ». Un caractère analogue de répétition et d'immobilité peut d'ailleurs marquer le « rite » dans des circonstances plus modestes que celles de la diplo-



matie et notamment dans les relations mondaines. Ne parlons pas du « rite quotidien du thé » évoqué par Joseph Malègue dans *Augustin ou le Maître est là*, ou par Roger Martin du Gard — avec une notation différente : « le rite apaisant du thé ». Joseph de Pesquidoux, dans *Le Livre de raison* nous présente, dans un autre registre, il est vrai, une ménagère qui « prépare une salade, verse l'huile et le vinaigre et, de ses mains sans pareilles, comme si elle eût accompli un rite, brassait longuement à pleins doigts... » En vérité, ce sont les rites familiaux qui laissent le plus d'impression, tantôt sous la forme de souvenirs agréables ou touchants, ainsi dans *Le mystère Frontenac* de François Mauriac : « Il dut faire le tour du parc, malgré les ténèbres, selon un rite que les enfants ne permettaient à personne d'éluder », tantôt sous la forme de petites rancœurs comme on en trouve dans ce passage de *Si le grain ne meurt* : « accomplir un devoir, un rite, comme cette lettre solennelle à ma grand-mère ». Au rite corvée s'apparente le rite obligation corporative que F. Ambrière évoque dans *Les grandes vacances* : « Ah, ces repas dominicaux ! La popote la plus démunie n'eût pas manqué d'en célébrer le rite » ou encore : « Camarades de captivité. Ils sont tous soumis aux rites du bon usage. » Dans le même esprit R. Vaillant écrit : « Il connaissait les rites de la maison » (*Drôle de jeu*) lesquels rites sont voisins des « rites de salon » — les fameux « rites de Combray » dont parle très abondamment Marcel Proust : « En vertu de la liturgie et des rites (l'alliance de mots est significative) dans lesquels Mme Swann était profondément versée » — et que Céline lui, dénonce âprement dans *le Voyage au bout de la nuit* : « La diluante futilité des rites et démarches qui s'entortillaient autour des gens du monde. » Mais les « gens du peuple » ont aussi leurs rites, et Pierre Hamp nous montre, dans *Marée fraîche* ces robustes gaillards « qui se réchauffaient en battant des bras selon le rite populaire et se claquaient dans le dos leurs mains mouillées ». Ici le « rite » s'est banalisé au point de devenir le simple synonyme d'habitude et n'est plus marqué d'aucune nuance ni péjorative ni méliorative. Le type de cet emploi neutre et terne est fourni par ce passage de Simenon dans *les Vacances de Maigret* : « Maintenant l'habitude était prise. C'était devenu un rite. Il restait une demi-heure. Il n'avait rien à dire. »

Du « rite », ordonnance réglementaire d'une cérémonie religieuse au « rite », simple accoutumance, la dégradation



est achevée. Il y aurait un niveau plus bas encore, si l'on en croit Jean-Paul Sartre qui dans *la Nausée* écrit : « Ça n'a pas l'air d'un jeu ni d'un rite ni d'une habitude. Je crois qu'ils font ça pour tuer le temps tout simplement. » On a le sentiment que peu de chose distingue, aux yeux de Sartre, le rite de l'habitude et qu'au-dessous on ne trouve plus qu'un acte vide de sens.

Il convient de mettre à part, au terme de cet inventaire, et au moment de le clore, une conception originale du rite, celle que l'on trouve sous la plume du général de Gaulle et qui est riche d'implications politiques. Ici la nuance est nettement péjorative. Qu'on en juge : « Les débats, les rites et les honneurs de la III<sup>e</sup> République », lit-on dans *Les Mémoires (Le Salut)* et ailleurs : « à l'occasion des réunions et rites protocolaires ». On a le sentiment que ces manifestations ne sont pas dignes, pour lui, de grande estime. Elles ne méritent pas l'appellation de « cérémonies ». Justement, il est amusant de rapprocher deux citations qui se passent de commentaire tellement elles sont significatives. Voici la première, où perce un certain dédain : « Dès lors, pour régler la question, il ne restait à accomplir que des rites parlementaires » ; et voici la seconde — où il s'agit de bien autre chose que d'un rite : « La séance inaugurale de l'Assemblée consultative eut lieu le 3 novembre 1943. Ce fut une cérémonie profondément émouvante. »

## Culte.

Les origines lointaines du mot « culte » sont curieuses à connaître. Au départ, on trouve une racine indo-européenne liée à l'idée de « se mouvoir dans », « se mouvoir autour », avec la nuance particulière de tourner, d'accomplir une ronde. Aussi n'est-il pas étonnant que cette racine ait donné, à la suite d'avatars phonétiques assez complexes, des mots aussi éloignés l'un de l'autre que sont « pôle » et « cycle », en français moderne, pourtant très proches parents par l'étymologie.

Que la racine ait signifié « habiter », puis « cultiver », on en a la preuve dans le fait qu'en latin *incola* désigne l'« habitant » et *colere* veuille dire « faire fructifier la terre », les deux notions d'habiter et de travailler les



champs étant forcément connexes pour un peuple de paysans : d'où, en latin, *agricola* « cultivateur ».

Lorsque les Anciens parlaient des dieux, ils évoquaient le lieu de leur résidence favorite, le lieu que ces êtres bien-faisants habitaient volontiers, qu'ils protégeaient ou chérissaient. Mais, par un curieux renversement, le verbe *colere* a signifié rendre hommage aux dieux, les honorer. D'où le sens de *cultus* en latin, dont nous avons fait « culte ».

On n'insistera pas sur l'acception proprement religieuse de « culte » en français moderne, acception qu'illustre parfaitement cette phrase de l'abbé Bremond : « L'esprit de religion est le culte suprême d'adoration et de révérence à Dieu » (« *Histoire du sentiment religieux en France* ») — culte qui peut s'adresser aussi à la Vierge et aux saints. Parfois le mot est précisé, ainsi dans ce passage dû au même abbé Bremond : « Léon XIII proclama le P. Eudes auteur du culte liturgique des sacrés cœurs de Jésus et de Marie. » Il est certain que la notion de culte est étroitement liée à celle de démarche liturgique, publique et solennelle ou privée ; cependant il peut s'agir d'un acte de dévotion tout intérieure et spirituelle : « La véritable piété, écrit notre auteur, le véritable culte ne sont point les actions extérieures. » Cette union de la piété personnelle et du culte, il la signifie expressément ailleurs par l'alliance de mots : « le culte intérieur, l'union intime à Jésus ». Il n'en reste pas moins vrai que, dans l'ensemble, la notion de culte est liée à l'acte de traduire la piété par des gestes visibles.

Cette notion peut s'élargir de deux manières : d'une part elle correspond à des gestes accomplis à jour fixe, et l'on parle, notamment, dans les Eglises de la Réforme, du « culte » du dimanche, équivalent de la messe catholique. Dans *la Porte étroite*, André Gide écrit : « J'étais parvenu vers la fin du sermon à un tel état de tension morale que, sitôt le culte fini, je m'enfuis sans chercher à voir ma cousine. »

D'autre part, le mot culte pourra être pris pour synonyme d'organisation générale des dévotions publiques, et l'on parlera des frais de culte, ou du denier du culte. Barrès écrit, un peu brutalement, dans ses *Cahiers* : « Ces sous pour le culte, ce sont les cultuelles. »

Autre élargissement, mais qui ressemble plutôt à un glissement de sens : le mot « culte » peut devenir le synonyme de « religion ». Ici les exemples seraient à citer en grand nombre. Limitons-nous à cette phrase caractéristique de Renan dans *La Prière sur l'Acropole* : « Des prêtres



d'un culte étranger, venus des Syriens de Palestine, prirent soin de m'élever. » Enfin le mot, tout en traduisant l'idée de religion quelconque, peut correspondre à une religion précise. C'est ainsi que l'on dira, comme Barrès dans *Mes Cahiers* : « Sous le Consulat le culte était rétabli. » Bien mieux, la formule « liberté du culte » équivaut à « liberté religieuse » comme si le droit de célébrer un culte en commun était le signe de la liberté très générale de croire et de témoigner sa foi.

Tout le vocabulaire proprement religieux qui gravite autour de ce mot garde donc sa cohérence, bien que la notion même de culte semble en perte de vitesse, en particulier dans certains milieux catholiques dits évolués sinon « progressistes ». Non seulement le culte des saints ou celui des images tombent en relative désuétude, mais les réunions de chrétiens fervents prennent des appellations d'où le mot culte est exclu. On parlera par exemple de « partage du pain » ou d'« assemblée de prière » ou de « liturgie communautaire »...

En revanche, ce même mot de « culte » connaît une grande extension, liée à une grande variété de sens, dans le langage profane.

On observera qu'il se construit de deux manières : avec la préposition « de » ou de la préposition « pour ». Généralement la préposition « de » est employée lorsque le mot « culte » est précédé de l'article « le ». On dira, par exemple : « Il avait le culte de la vérité. » Mais c'est la préposition « pour » qui est d'usage si le mot « culte » est précédé de l'article indéfini, ou d'un possessif : « Il avait un culte pour la vérité. Son culte pour la vérité était extraordinaire. » Cependant si le mot « culte », même introduit par l'article indéfini, est accompagné d'un qualificatif, la préposition « de » est fréquente : « Il avait un culte extraordinaire de la vérité. »

Autre distinction curieuse à noter : si l'objet du « culte » est une personne, c'est la préposition « pour » qui est le plus généralement admise, la préposition « de » s'il s'agit d'une chose ou d'une abstraction. On vérifiera, à lire les exemples qui vont suivre, ce curieux clivage. Une seule exception, la formule « le culte du moi » que nous étudierons à part. Mais il s'agit d'une locution toute faite où le mot « culte » n'a pas du tout la valeur qu'on lui trouve dans une phrase comme : « Il avait un culte pour Napoléon. »

Du point de vue du sens, on constate une nette gradation



dans les valeurs que peut prendre le mot qui nous occupe : il correspond d'abord à un simple attachement. Puis il traduit l'idée de respect, de vénération et enfin celle d'adoration ou de passion violente.

Il est difficile souvent de définir dans quelle catégorie précise se classe le mot. Ainsi quand Renan, dans *La Prière sur l'Acropole* évoque : « La piété de ma grand-mère, sa politesse, son culte pour l'ordre établi », on peut se demander s'il s'agit d'un simple attachement à l'ordre, ou d'un respect quasi religieux. Ailleurs, lorsqu'il nous parle des auteurs auxquels certains « ont voué un culte », on a le sentiment qu'il emploie un cliché. Des expressions comme le culte du confort ou le culte de la richesse ou le culte de la vitesse, en automobile, sont autant de locutions métaphoriques stéréotypées qui ne gardent que peu de liens avec la notion originelle, religieuse, du « culte ».

Parfois le mot est employé avec humour. Barbusse dans *Le Feu* écrit : « Alors quoi ? ayons le culte des incendies à cause de la beauté des sauvetages ? » Et c'est la même ironie que l'on trouve sous la plume de Jules Renard (*Journal*) : « Elle a un culte pour le latin. Elle aime les mots en *us*. » Humour encore et parodie dans cette déclaration émise dans *Mouche* de Maupassant : « Car l'aviron pour nous était un culte. »

Cependant, le plus souvent, le mot est employé sur un ton grave, solennel même. Ainsi, dans *La Prière sur l'Acropole* : « O beauté simple et vraie dont le culte signifie raison et sagesse. » De même dans cette phrase de Clemenceau (*Vers la Réparation*) : « Tous les Français qui refusent de trahir en séparant le culte de la patrie de l'idéal de justice qui est sa raison d'être. » D'une manière générale, dans le voisinage de mots qui traduisent de très nobles notions, « culte » conserve, à cause de son origine, un caractère presque sacré. Ainsi dans *Jean-Christophe*, Romain Rolland écrit : « Ils avaient tous, en ce temps, le culte de la vérité. » Et Charles du Bos, dans son *Journal* : « Moi qui avais le culte fanatique de la Vérité avec un grand V. » Dans ses *Cahiers*, Barrès célèbre chez Pascal, « ce culte de l'honneur qui apparaît jusque dans sa rhétorique, sa conception de l'art », et il note également que ce même Pascal, « comme un martyr, prêcha, pratiqua le culte de la douleur ». A noter, avant d'y revenir plus loin, la prédilection de Barrès pour ce mot de « culte ». On le trouve associé à un grand nombre de notions élevées : culte de la tradition, culte de la nature, culte des morts, etc...



Cette dernière formule prouve, par son ambiguïté même, la richesse sémantique acquise par le mot « culte ». Prise dans son sens obvie, elle correspond aux dévotions et démarches concrètes accomplies par fidélité au souvenir des disparus, sur leur tombe par exemple. Ainsi Barrès évoque dans *Mes Cahiers (Cahiers d'Égypte)* « Des temples pour le culte des dieux, des tombeaux pour le culte des morts. » Mais sous la plume de l'écrivain patriote, il peut s'agir de tout autre chose. Le culte des morts, même s'il n'est traduit par aucune cérémonie, c'est la fidélité au passé, à la tradition, à la gloire nationale. Parfois, le ton de gravité s'atténue et « culte » devient synonyme de « respect ». Ainsi dans cette phrase de Durkheim (*Division du travail*) : « C'est un fait connu que le culte de l'âge va en s'affaiblissant avec la civilisation », et, dans le même ouvrage : « Il restera toujours le culte de la personne, de la dignité individuelle. » Romain Rolland, dans *Jean-Christophe* écrit : « Il avait un culte attendrissant de la littérature et de la pensée. » Ce culte est attendrissant pour celui qui l'observe, mais il est fait, chez celui qui le vit, de respect profond et de grande estime. Même respect et même estime sont traduits par le mot « culte » dans cette phrase de Renan (*l'Avenir de la Science*) : « Ma conviction intime est que la religion de l'avenir sera le pur humanisme, c'est-à-dire le culte de tout ce qui est de l'homme. »

On constate une ambiguïté encore, et révélatrice d'une polysémie curieuse, dans cette phrase de l'abbé Bremond sur l'École française de spiritualité : « Une chevalerie qui n'a pour objet que le culte passionné et désintéressé de Jésus. » En dépit du contexte, ce culte-là n'a rien d'analogue à celui du Sacré-Cœur. Il est passionné, lisons nous : il appartient en effet à la troisième des catégories que nous essayons de définir, — le culte d'adoration, d'extrême dévouement.

Ici les textes profanes sont abondants. Le prototype, si l'on peut dire, de toutes les citations qui vont suivre est cette petite phrase de Mauriac, dans *le Baiser au Lépreux* : « Le culte qu'elle vouait à son fils Fernand Cazenave. » Il s'agit d'une passion dévorante, celle d'une « genitrix ». Dans *Jean-Christophe*, de Romain Rolland nous trouvons une notation analogue : « Elle eut pour son mari un culte qu'égalait seul celui qu'elle avait pour son père. » A quoi correspond, comme un écho, cette notation de Pierre Mille, dans *Barnavaux et quelques femmes* : « Elle lui dévoua son cœur, institua pour lui un culte de vénération timide et



taciturne. » De même, dans *Pot-Bouille*, Zola écrit : « Une idole qu'il adorait d'un culte jaloux. » En dépit du caractère profane du texte, l'*aura* religieuse apparaît tout de même. Elle est plus nette encore dans cette phrase de Renan (*Souvenirs d'enfance et de jeunesse*) : « L'amour chez elle devient culte, adoration pure, exaltation. »

Sur un ton plus léger et pas du tout religieux nous trouvons cette confidence de Jacques Rivière dans sa correspondance avec Alain Fournier : « J'ai pour les femmes ce culte délicat que tu me reproches tant. »

Chose très curieuse, il arrive souvent que le mot « culte » soit qualifié de « vrai » ou de « véritable ». Or, justement, « l'adoration » que l'on voue à une personne ne peut pas se comparer à un culte religieux proprement dit, à ses démarches, ses génuflexions, ses méditations silencieuses ou ses cantiques... On dirait que dans la mesure même où le culte n'est pas vrai il importe de l'affirmer comme tel, et les adjectifs *vrai* et *véritable* prennent ici une valeur contraire à celles qu'ils ont dans la réalité — subissant le même avatar que la locution « sans doute » qui, au lieu d'exprimer l'absence de doute, souligne au contraire l'incertitude de la supposition : « Il aura sans doute manqué son train. »

On trouve ainsi dans *l'Histoire de France* de Jacques Bainville : « Un véritable culte pour la politique de Richelieu » ; chez Marcel Proust : « Il avait gardé un vrai culte pour la mémoire de mon oncle », ou : « Enfin, il lui a voué un vrai culte depuis sa mort. » Ainsi que chez Renan : « Il honorait sa mère d'un vrai culte. » Les citations pourraient s'accumuler en grand nombre.

Reste à faire un sort à une formule où le mot « culte » a pris une singulière importance et en même temps une signification à part : « le culte du moi », cher à Barrès. Ici toute une monographie serait à dresser, à partir des phrases très abondantes que l'on pourrait extraire de *Un homme libre* ou du *Jardin de Bérénice*. Il faudrait placer au départ l'exclamation : « Mais quoi ? Je délaisserais le culte que je me dois ? » et le témoignage : « J'avais le culte de ce qui est en moi d'éternel », pour grouper ensuite les citations autour du programme fondamental : « le mépris des barbares et le culte du moi ». Il faudrait aussi examiner de quelle manière est traitée la formule par les écrivains qui la jugent. On aurait des surprises — ainsi on trouverait sous la plume de l'abbé Bremond : « Le jeune Barrès fondait jadis son culte du moi sur les *Exercices* de saint Ignace de Loyola. » Et l'historien du sentiment reli-



gieux en France oppose cette attitude morale « au culte du non-moi que nous enseigne l'École française de spiritualité ». Les Goncourt dénoncent, eux, dans leur *Journal*, « le moi érigé en culte », et Romain Rolland se livre, dans *Jean-Christophe*, à ce réquisitoire : « Tous avaient le culte du moi : le seul culte qu'ils eussent. Ils cherchaient à le faire savoir : car ils ont besoin pour vivre de ce semblant de foi, de ce culte officiel, dont chacun est le prêtre. »

Toutes considérations que l'on pourrait s'amuser à sceller par une formule à l'emporte-pièce due à Mauriac (dans *Genitrix*) : « C'est le culte qui fait l'idole. » Voilà certes, qui mériterait un long développement, — non sans risque de discrédit grave pour le barrésisme et ses adeptes.

\*  
\*\*

Imaginons la phrase suivante, composée pour les besoins de la cause : « L'évêque *célébra* le *culte* divin selon les *rites* de la *cérémonie* pascale traditionnelle. » En dépit de son caractère artificiel, cette phrase est univoque et chacun de ses éléments correspond à une notion précise que définira sans ambiguïté un dictionnaire de pastorale liturgique.

Mais il suffit que chacun de ces vocables sorte de la langue d'Église et pénètre dans le langage courant pour qu'il subisse une double série d'accidents : il recevra d'abord une certaine variété de sens et, dans la gamme de cette variété, les sens familiers, sinon péjoratifs, auront tendance à l'emporter.

Cette double remarque, on aura l'occasion de la faire en étudiant la plupart des mots, religieux à l'origine, tombés dans le domaine profane et non seulement, comme nous l'avons fait, en examinant quatre d'entre eux, liés au vocabulaire des manifestations collectives.

Que l'on pense, par exemple, au mot « chapitre » d'où dérivent non seulement « chapitrer » mais « avoir voix au chapitre » qui, sous la forme négative : « tu n'as pas voix au chapitre », prend une nuance de familiarité très éloignée du caractère juridique de la locution.

La liste serait considérable à dresser de mots ou groupes de mots qui ont subi des avatars analogues, depuis « sermonner » jusqu'à : « se faire sonner les cloches », depuis « le drôle de paroissien » jusqu'à « l'esprit de chapelle »...



La limite extrême de l'évolution péjorative est atteinte par « crétin », dérivé de « chrétien » au sens d'honnête homme, de brave homme, d'homme innocent...

Mais dans le même temps on observera le caractère vivace de ce vocabulaire religieux. Il reste disponible pour exprimer des notions nobles, égales en dignité à celles qui avaient cours dans son milieu d'origine — telle une abbaye désaffectée, puis devenue, par la grâce d'un mécène ou d'un ministre, un haut lieu de la science, de la culture ou de la spiritualité.

Alain GUILLERMOU.